

Cayenne, le 10 mars 2010

LES NOUVELLES REGLES DE BAGAGES EN SOUTE SUR AIR FRANCE ET KLM : 1, 2, 3 ou 4 bagages gratuits sur l'ensemble du réseau

...et un deuxième bagage gratuit pour les destinations d'Outre-mer dès la cabine Voyageur

A partir du 28 mars 2010, Air France et KLM étendent sur l'ensemble de leur réseau les modalités de transport de bagages en soute déjà appliquées aux clients voyageant entre l'Europe, les Etats-Unis et le Canada. Cette politique bagages est en phase avec les standards du transport aérien.

Précédemment, deux règles étaient appliquées selon les destinations (poids ou nombre de bagages). Désormais, c'est la **règle du nombre de bagages** qui sera mise en place pour tous billets émis à partir du 28 mars 2010.

> Une règle encore plus avantageuse pour les départements d'Outre-mer et Saint-Martin

Les clients voyageant en cabines Voyageur (Air France) ou Economy (KLM) de et vers les départements d'Outre-mer et Saint-Martin, pourront transporter **gratuitement un second bagage**.

Les adhérents Flying Blue à partir du niveau Silver bénéficieront sur l'ensemble du réseau d'un bagage supplémentaire de 23 kg, quelle que soit la classe de voyage. Jusqu'à présent, une franchise supplémentaire leur était offerte uniquement sur les lignes soumises à la règle du poids (Silver 5kg, Gold 10kg et Platinum 20kg).

Poids de chaque bagage : 23 kg maxi – dimensions : 158 cm (somme des 3 dimensions)

Classe de voyage long-courrier Air France / KLM	Franchise offerte AVANT le 28 mars 2010	Franchise offerte APRES le 28 mars 2010 billets émis	Augmentation de la franchise	Flying Blue Silver, Gold, Platinum (Elite, Elite Plus)
Voyageur Economy (y compris Economy Comfort)	25 kg	23 kg 23 kg	+21 kg	+ 23 kg

Air France et KLM confirment ainsi leur volonté de préserver la gratuité des services essentiels et de faciliter l'ensemble du voyage avec des services simples d'utilisation.

Au-delà de la franchise gratuite, un forfait payant

Pour chaque bagage dont le poids dépasse 23 kg et dans la limite de 32 kg*, un forfait de 100 € sera reçu.

Nathalie MALIDOR
Air France Guyane

Tel: 0694 40 50 30
Internet: <http://corporate.airfrance.com>

Un bagage supplémentaire ? (hors avantages Flying Blue)

Bagage supplémentaire : au-delà de la franchise gratuite, 200 €.

Air France et KLM proposent toujours une réduction de 20 % sur les excédents de bagages pour les clients qui s'enregistrent sur Internet (ex : 160€ au lieu de 200€).

> Règle générale réseau mondial - plus lisible, plus avantageuse

Poids de chaque bagage : 23 kg maxi – dimensions : 158 cm (somme des 3 dimensions)

Classe de voyage long-courrier Air France / KLM	Classe de voyage court et moyen-courrier Air France / KLM	Franchise offerte AVANT le 28 mars 2010	Franchise offerte APRES le 28 mars 2010 billets émis	Augmentation de la franchise	Flying Blue Silver, Gold, Platinum (Elite, Elite Plus)
Voyageur Economy (Comfort)	Voyageur Economy	20 kg	23 kg	+3 kg	+ 23 kg
Premium Voyageur Alizé	Premium Economy	30 kg	23 kg 23 kg	+16 kg	+ 23 kg
Affaires Business	Premium Affaires Business	30 kg	23 kg 23 kg 23 kg	+39 kg	+ 23 kg

Ces nouvelles dispositions, plus avantageuses qu'auparavant, permettront aux clients d'Air France et KLM de transporter gratuitement jusqu'à 3 bagages de 23kg selon la classe de voyage.

> Divers

- **Vols en partage de code** : La franchise indiquée sur le billet ou mémo voyage s'applique.
- **Enfants** : les enfants de moins de 2 ans bénéficient d'une franchise bagages de 10 kg, du transport gratuit de leur poussette et d'un bagage cabine.
- **Passagers à mobilité réduite** : transport gratuit de leur équipement et d'un bagage supplémentaire.
- **Animaux** : seuls les chats et les chiens sont acceptés en cabine ou en soute. Le transport n'est pas inclus dans la franchise et une taxation forfaitaire est appliquée.

- **Sacs de golf** : un équipement par personne transporté gratuitement en plus de la franchise offerte (poids maxi 23 kg) sur les vols opérés par Air France et KLM uniquement.
- **Autres équipements** (plongée, ski....) sont assimilés à une pièce de bagage et donc inclus dans la franchise (à l'exception des planches de surf supérieures à 107 cm).

Nathalie MALIDOR
Air France Guyane

Tel: 0694 40 50 30
Internet: <http://corporate.airfrance.com>